



**Intervention intersyndicale sur la BMDP
Commission de Concertation Sociale
Vendredi 03 mars 2017**

- Une réorganisation du réseau nécessaire au vu des mutations dans le secteur bancaire (Multicanal digital).
- Un contexte important : des conditions de travail dégradées depuis plusieurs années et pas seulement à cause des réaménagements.
- Un test sur le secteur Challans Pays de Retz qui aura duré 1 an mais un processus de test biaisé où la parole des salariés, dont les RM aura été trop peu entendue tout comme celle des représentants du personnel.
- Des résultats médiocres sur le secteur test dans tous les domaines (REC, IRC, taux de décroché).
- Un dossier vide sur l'aspect économique de la BMDP ainsi que sur les justifications des fermetures des points de vente.
- Une présentation aux instances du personnel qui frôle le délit d'entrave (présentation préalable aux RM avant les instances et dans la foulée présentation aux équipes d'une réorganisation qui apparaît comme définitive - idem pour l'organisation macro).
- Une volonté d'élargir les horaires alors que la concurrence et les autres CR ne suivent pas cette orientation.
- Des salariés qui dans leur quasi unanimité n'adhèrent pas au projet et refusent notamment les nouveaux horaires.
- Des salariés qui regrettent par ailleurs que les évolutions de RCE ne concernent pas plus d'emplois.
- Deux aspects positifs soulevés par les salariés : la spécialisation des métiers avec néanmoins un risque futur lié au développement des carrières et le positionnement des réunions d'équipes en début d'après-midi au lieu du matin.
- Une réorganisation orientée réseau, mais qui pourrait venir impacter le siège notamment sur la question de la continuité de services en corrélation avec les horaires des agences.
- Peut-on imaginer réorganiser l'entreprise avec un si faible taux de salariés favorables aux changements souhaités ?
- Des salariés qui attendent des syndicats une action collective et semblent visiblement prêts à se mobiliser.
- La Direction attend des syndicats qu'ils négocient les mesures d'accompagnement liées aux mobilités et aux impacts des nouveaux horaires pour les salariés sur leur vie privée ; leur laissant les miettes à négocier, en n'envisageant pas de réelles négociations sur les sujets de fonds.

Dans ce contexte les 3 syndicats de la CR réunis en intersyndicale demandent à la Direction de :

- revoir les horaires et revenir à un modèle acceptable pour les salariés,
- revoir la pesée de postes de certains nouveaux emplois (conseillers agris, pros et patris en RCE9).
- geler toutes les fermetures des points de vente tant qu'un projet global présentant les motivations et impacts (notamment économiques) de ces décisions ne soit présenté au Comité d'entreprise, alors même que les changements de catégorie des points de vente ont été présentés aux cadres du réseau

Face au refus de la Direction de prendre en compte les demandes,

Les 3 Organisations Syndicales

**CFDT
SUD
SNECA**

Appellent les salariés à se mobiliser le 16 Mars

Le lieu et l'heure vous seront confirmés rapidement